

ONGLET 1

**De :** [Trudelle, Karine](#)  
**A :** [Louis Bédard](#)  
**Objet :** RE: Et d'une autre petite question - présentation du tableau synoptique au ministrre  
**Date :** 26 octobre 2020 14:52:21  
**Pièces jointes :** [image001.gif](#)  
[MFA\\_coul\\_gif\\_download\\_7a65675e-c5d3-4532-8e1d-d0e6987312e5.gif](#)

---



Bonjour Louis,

Toujours concernant l'indicateur au sujet des territoires en déficit, le Ministère pourrait-il attendre avant de vous soumettre une proposition de cible pour 2020-2021, le temps que les données de décembre soient disponibles?

Par exemple, pourrions-nous vous acheminer une lettre en avril pour vous indiquer que nous ne souhaitons pas avoir de cible pour 2020-2021 ou pour vous faire part de la cible choisie? Naturellement, nous souhaiterions que cette décision se reflète dans notre RAG 2020-2021. Nous avons fait un exercice similaire en 2019-2020 pour l'indicateur au sujet des enfants handicapés. Mais je veux être certaine que cette option peut être envisagée dans le cas de l'indicateur au sujet des territoires en déficit.

J'espère que ma question est claire. Au pire, on pourrait prendre un petit 5 minutes par Teams pour en discuter. Je suis désolée de vous écrire à un tel rythme, mais notre sous-ministre présente le nouveau tableau synoptique au ministre demain. Nous voudrions avoir toutes les réponses à ses éventuelles questions en main.

Un grand merci à l'avance,

Karine Trudelle  
Coordonnatrice de la gestion axée sur les résultats

Direction de la performance organisationnelle  
Ministère de la Famille

425, rue Jacques-Parizeau, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec ) G1R 4Z1  
Tél. : 418 528-7100, poste 2757

[karine.trudelle@mfa.gouv.qc.ca](mailto:karine.trudelle@mfa.gouv.qc.ca)

**AVIS DE CONFIDENTIALITÉ:** Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous aviser aussitôt. Merci !

---

**De :** Louis Bédard [mailto:louis.bedard@sct.gouv.qc.ca]  
**Envoyé :** 23 octobre 2020 17:35  
**À :** Trudelle, Karine <Karine.Trudelle@mfa.gouv.qc.ca>  
**Objet :** Re: Et d'une autre petite question



Bonjour Karine,

Nous devons confirmer certaines orientations avant de pouvoir donner suite à ta demande. Je vais faire mon possible pour te revenir rapidement là-dessus, mais c'est malheureusement un peu hors de mon contrôle.

Bonne fin de semaine !

**Louis Bédard**

Chef d'équipe des analyses complexes et coordonnateur gouvernemental de la reddition de comptes publique

Direction de la planification stratégique et de la reddition de comptes publique

Direction générale de la gouvernance en gestion axée sur les résultats

Sous-secrétariat à la performance et à l'application de la Loi sur l'administration publique

Secrétariat du Conseil du trésor

875, Grande Allée Est, 4e étage, secteur 700

Québec (Québec) G1R 5R8

Téléphone : 418 643-0875, poste 5314

---

**De :** [Karine.Trudelle@mfa.gouv.qc.ca](mailto:Karine.Trudelle@mfa.gouv.qc.ca) <[Karine.Trudelle@mfa.gouv.qc.ca](mailto:Karine.Trudelle@mfa.gouv.qc.ca)>

**Envoyé :** 23 octobre 2020 10:40

**À :** Louis Bédard <[louis.bedard@sct.gouv.qc.ca](mailto:louis.bedard@sct.gouv.qc.ca)>

**Objet :** Et d'une autre petite question



Bonjour Louis,

Notre sous-ministre propose de modifier les cibles liées à l'un de nos indicateurs de la façon suivante :

Indicateurs clés	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022	Cible 2022-2023
Pourcentage des territoires de bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC) en situation de déficit de places	30 %	25 %	15 %
Taux d'augmentation du soutien reçu par les enfants handicapés et leur famille	s.o.	À déterminer	À déterminer

---

En voici les raisons :

La mesure du résultat se fait 2 fois par année (au 31 décembre et au 1<sup>er</sup> avril). La donnée d'avril nous sert donc de référence, pour avoir une idée d'où on est rendus, alors que la donnée de décembre est le résultat que nous inscrivons au RAG. La mesure d'avril n'a pas été prise à cause de la pandémie. Nous ne savons donc pas où se situe le Ministère pour cette année. Or, la donnée concernant les TBC est très volatile. Par exemple, la mesure de départ (au 31 décembre 2018) était de 36 % de territoires en déficit alors qu'au 31 décembre 2019, c'est monté à 53 %. C'est un enjeu dont nous sommes conscients, mais disons que tant qu'à avoir la possibilité de modifier les cibles à cause de la pandémie, on aurait aimé savoir où on se situe pour cette année, ce qui n'est pas le cas. D'où la proposition de la sous-ministre de ne pas se donner de cible pour cette année et d'attendre la mesure de décembre et peut-être même celle d'avril 2021 avant de déterminer les cibles pour 2021-2022 et 2022-2023.

Ma question est la suivante :

Si on inscrit s.o. comme cible pour 2020-2021, est-ce qu'on perd automatiquement les points attribués à l'atteinte de la cible ou ça a comme effet que l'indicateur et la cible ne sont pas comptabilisés pour la note? Concrètement, le Ministère a 11 indicateurs. Est-ce qu'en mettant s.o., notre résultat pour l'atteinte des cibles sera calculé sur 11 ou 10 indicateurs?

Merci de confirmer ce détail quant à la notation. Ça me permettra de bien informer notre sous-ministres des impacts liés à sa proposition.

Karine Trudelle  
Coordonnatrice de la gestion axée sur les résultats

Direction de la performance organisationnelle  
Ministère de la Famille

425, rue Jacques-Parizeau, 4<sup>e</sup> étage

Québec (Québec ) G1R 4Z1

Tél. : 418 528-7100, poste 2757

[karine.trudelle@mfa.gouv.qc.ca](mailto:karine.trudelle@mfa.gouv.qc.ca)

**AVIS DE CONFIDENTIALITÉ:** Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous aviser aussitôt. Merci !



Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.



**De :** [Bernard, Stéphanie](#) pour le compte de [Blackburn, Julie](#)  
**A :** [Chamberland, Marie-Ève](#)  
**Objet :** TR: Modification au Plan stratégique 2019-2023 du ministère de la Famille  
**Pièces jointes :** [MFA\\_coul\\_gif\\_download\\_7a65675e-c5d3-4532-8e1d-d0e6987312e5.gif](#)  
[Lettre sous-ministre JB Modification Plan stratégique 2019-2023 MFA.pdf](#)  
[Tableau synoptique-COVID.pdf](#)

---

Bonjour Marie-Ève,  
Pour ton information.

Cordialement,

**Stéphanie Bernard**

Adjointe administrative  
Bureau de la sous-ministre  
Ministère de la Famille

425, rue Jacques-Parizeau, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4Z1  
418 528-7100, poste 2700

---

**De :** Jessie Moreau [mailto:jessie.moreau@sct.gouv.qc.ca] **De la part de** Carole Blouin

**Envoyé :** 5 novembre 2020 08:20

**À :** Blackburn, Julie <julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca>

**Cc :** Jean-Mathieu Couillard <jean-mathieu.couillard@sct.gouv.qc.ca>; Carole Blouin <carole.blouin@sct.gouv.qc.ca>; Reno Bernier <reno.bernier@sct.gouv.qc.ca>

**Objet :** TR: Modification au Plan stratégique 2019-2023 du ministère de la Famille



Bonjour Mme Blackburn,

Nous accusons réception de la mise à jour du plan stratégique de votre organisation. Celui-ci sera analysé afin notamment de valider sa conformité au regard des exigences gouvernementales. Dans l'attente des résultats de cette analyse, il est demandé de ne pas diffuser publiquement le document.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Cordialement,

Jessie Moreau pour

**Carole Blouin**

Directrice générale

Direction générale de la gouvernance en gestion axée sur les résultats

Sous-secrétariat à la performance et à l'application de la Loi sur l'administration publique

Secrétariat du Conseil du trésor

875 Grande Allée Est, 4e étage, Secteur 700

Québec (Québec) G1R 5R8

Téléphone : 418 643-0875 Poste : 5304

---

**De :** [Stephanie.Bernard@mfa.gouv.qc.ca](mailto:Stephanie.Bernard@mfa.gouv.qc.ca) <[Stephanie.Bernard@mfa.gouv.qc.ca](mailto:Stephanie.Bernard@mfa.gouv.qc.ca)> **De la part de**  
[julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca](mailto:julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca)

**Envoyé :** 4 novembre 2020 16:28

**À :** Éric Ducharme <[eric.ducharme@sct.gouv.qc.ca](mailto:eric.ducharme@sct.gouv.qc.ca)>

**Cc :** Reno Bernier <[reno.bernier@sct.gouv.qc.ca](mailto:reno.bernier@sct.gouv.qc.ca)>

**Objet :** Modification au Plan stratégique 2019-2023 du ministère de la Famille



Monsieur le Secrétaire,

Je vous invite à prendre connaissance de la correspondance ci-jointe de Mme Julie Blackburn, sous-ministre de la Famille, portant sur la modification au Plan stratégique 2019-2023 du ministère de la Famille.

Cordialement,

**Julie Blackburn**

Sous-ministre

Ministère de la Famille

425, rue Jacques-Parizeau, 4<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 4Z1

418 528-7100, poste 2700



Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

Québec, le 4 novembre 2020

Monsieur Éric Ducharme  
Secrétaire  
Secrétariat du Conseil du trésor  
875, Grande Allée Est, 4<sup>e</sup> étage, secteur 100  
Québec (Québec) G1R 5R8

**Objet : Modification au Plan stratégique 2019-2023 du ministère de la Famille**

Monsieur le Secrétaire, *Eric*

En suivi de l'invitation faite aux ministères pour mettre à jour leur plan stratégique afin qu'il reflète les impacts prévus de la pandémie de la COVID-19, vous trouverez ci-joint le nouveau tableau synoptique du Plan stratégique 2019-2023 du ministère de la Famille (Ministère).

À sa lecture, vous constaterez que certaines cibles ont été ajustées pour tenir compte des impacts de la pandémie :

- La cible 2020-2021 concernant le « Pourcentage de territoires de bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial en situation de déficit de places » a été retirée. Notons à cet effet que la prise de mesure pour cet indicateur a lieu deux fois par année, soit au 31 décembre et au 30 avril. Or, le contexte lié à la pandémie a rendu impossible la collecte de données prévue au 30 avril 2020. Dans la mesure où le Ministère a obtenu un résultat supérieur à la cible fixée en 2019-2020, la lecture d'avril aurait permis la détermination d'une cible à la fois réalisable et ambitieuse pour 2020-2021. Cette lecture aurait de plus permis au Ministère d'obtenir le portrait des impacts de la pandémie sur le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance. Enfin, la donnée concernant cet indicateur est très volatile, ce qui rend impossible la détermination de cibles pour l'année en cours sans lecture au 30 avril 2020. Dans ce contexte, il est proposé de ne pas établir de cible pour 2020-2021.
- La cible 2020-2021 de l'indicateur concernant le « Taux de réalisation de la création des 15 000 places en CPE ou garderies privées subventionnées annoncées » a été ajustée à la baisse afin de respecter le rythme de création de places par les demandeurs.

... 2

Ceux-ci sont en effet, pour la plupart, déjà responsables d'autres services de garde éducatifs à l'enfance et doivent donc s'acquitter de tâches supplémentaires liées au respect des mesures sanitaires. Il est prévu que cela ait une influence sur le nombre de places qu'il sera possible de créer en 2020-2021.

- La cible 2020-2021 de l'indicateur concernant le « Taux de municipalités et de MRC impliquées dans une démarche de » a quant à elle été ramenée au résultat de 2019-2020 puisque l'appel de projets qui devait se tenir en 2020-2021 n'aura pas lieu. Cet appel de projets aurait permis au Ministère d'atteindre la cible initialement fixée.
- Le « Taux de satisfaction des clientèles envers les services reçus » a enfin été revu pour 2020-2021. Les communications se sont intensifiées entre le Ministère et les services de garde éducatifs à l'enfance depuis mars 2020, ce qui pourrait avoir un impact sur cet indicateur. Dans ce contexte, le Ministère souhaite concentrer ses efforts à consolider le dialogue avec ses clientèles et conserver ses acquis quant à leur satisfaction.

Je vous informe par ailleurs que le Ministère a profité de l'exercice pour revoir d'autres éléments de son plan stratégique. Il s'avère que la pandémie a eu des effets indirects sur certains éléments du plan stratégique du Ministère autres que les cibles pour 2020-2021 :

- Le Ministère propose ainsi de revoir la méthodologie entourant le calcul de l'indicateur sur la « Proportion des enfants de moins de 5 ans qui ne fréquentent ni le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance ni le réseau préscolaire ». Il est proposé de retirer les enfants de 0 à 1 an de l'équation puisque la majorité des parents profitent du Régime québécois d'assurance parentale. Le libellé de l'indicateur et la mesure de départ seraient revus en conséquence. Au niveau des cibles, le Ministère propose de concentrer ses efforts à maintenir le résultat obtenu en 2019-2020 pour l'année en cours et d'envisager une diminution de celui-ci à partir de 2021-2022.
- Le Ministère recommande de retirer l'indicateur lié au « Taux de mobilisation du personnel », et ce, compte tenu du changement important survenu au niveau de la méthodologie. Le Ministère a en effet pris entente avec HEC Montréal afin de participer à un panel d'expérience globale. Leur intervention ne concernera donc pas uniquement le taux de mobilisation. Par ailleurs, l'expérience-employé a grandement été modifiée en contexte de pandémie. Des éléments comme le télétravail viennent influencer différents facteurs en matière de ressources humaines, dont le taux de mobilisation. Ces changements rendent impossible la poursuite du calcul de l'indicateur sur les bases fixées en 2019-2020.
- Le résultat obtenu en 2019-2020 en lien avec le « Pourcentage d'augmentation du nombre d'organisations ou d'entreprises qui adhèrent aux mesures [de conciliation famille-travail (CFT)] soutenues par le Ministère » a excédé la cible prévue pour 2020-2021.

Afin de demeurer ambitieux, le Ministère propose de devancer d'un an les cibles actuellement prévues en 2021-2022 et en 2022-2023 et de prévoir une nouvelle cible en 2022-2023.

Le Ministère a aussi étudié la possibilité d'ajouter à son plan stratégique des objectifs et des indicateurs associés aux efforts déployés pour assurer la relance économique. Après réflexion, le Ministère considère que de tels indicateurs y sont déjà présents et il envisage de se concentrer sur ceux-ci puisqu'ils sont en lien direct avec sa mission.

Les indicateurs concernant le « Taux de réalisation de la création des 15 000 places en CPE ou garderies privées subventionnées annoncées », et même ceux concernant le « Pourcentage d'augmentation du nombre d'organisations ou d'entreprises qui adhèrent aux mesures [de CFT] soutenues par le Ministère » et la « Proportion des enfants de moins de 5 ans qui ne fréquentent ni le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance ni le réseau préscolaire », sont en effet susceptibles de favoriser la relance économique en permettant aux parents de rencontrer leurs obligations professionnelles ou de retourner sur le marché du travail en sachant que leurs enfants fréquentent des services de garde éducatifs à l'enfance de qualité. À noter que bien que certaines cibles liées à ces indicateurs aient été modifiées, celles-ci demeurent ambitieuses compte tenu des effets de la pandémie sur le Ministère et sur ses partenaires.

Finalement, le Ministère souhaite modifier les [indicateurs clés de performance](#) qui sont indiqués dans le Tableau de bord de la performance des ministères. Les modifications apportées au plan stratégique depuis sa parution en décembre 2019, notamment celles soumises par la présente, militent en effet pour une mise à jour de ceux-ci. À cet effet, vous trouverez ci-joint, en annexe, la proposition de mise à jour des d'indicateurs clés de performance

Les modifications seront diffusées auprès des clientèles et des collaborateurs du Ministère dès confirmation de votre part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La sous-ministre,



Julie Blackburn

c. c. M. Reno Bernier, Secrétaire associé du Conseil du trésor  
Sous-secrétariat à la performance et à l'application de la Loi sur l'administration  
publique

## Indicateurs clés de performance – mise à jour demandée

Indicateurs clés	Mesures de départ	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021
Taux de réussite des services de garde éducatifs à l'enfance à l'évaluation de la qualité éducative	N/D	75 %	77 %
Taux de réalisation de la création des 15 000 places en centres de la petite enfance ou en garderies privées subventionnées annoncées	0 %	5 %	15 %
Taux d'augmentation du soutien reçu par les enfants handicapés et leur famille	50 358 soutiens en 2017-2018	+ 5 % en 2018-2019 par rapport à 2017-2018	+ 10 % en 2019-2020 par rapport à 2017-2018

## TABLEAU SYNOPTIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023 DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE

**MISSION :** Contribuer à la vitalité et au développement du Québec en favorisant l'épanouissement des familles et le développement du plein potentiel des enfants.

**VISION :** Être l'organisation de référence en matière d'épanouissement des familles et de développement des enfants au Québec, reconnue comme un employeur de choix, pour l'excellence de son expérience client et pour sa performance.

**VALEURS :**

- Rigueur
- Excellence
- Engagement
- Collaboration

### ENJEU 1 : Une intervention axée sur le développement des enfants

Orientation	Axe	Objectif	Indicateur	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022	Cible 2022-2023
1 Agir tôt et de manière concertée pour donner la chance à tous les enfants de développer leur plein potentiel	Une qualité renforcée de l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance	1.1 Rehausser la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance	1 Taux de réussite des services de garde éducatifs à l'enfance à l'évaluation de la qualité éducative	75 %	77 %	79 %	82 %
	Un meilleur soutien aux enfants en situation de vulnérabilité	1.2 Diminuer la proportion d'enfants de moins de 5 ans ne fréquentant ni le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance ni le réseau préscolaire	2 Proportion des enfants de 1 à 4 ans qui ne fréquentent ni le réseau des SGEE reconnus ni le réseau préscolaire Mesure de départ : 27 % en 2019-2020	-	27 %	Diminution de 1 point de pourcentage (%) par rapport à 2020-2021	Diminution de 1 point de pourcentage (%) par rapport à 2021-2022
		1.3 Améliorer l'accès aux centres de pédiatrie sociale en communauté	3 Taux d'augmentation du nombre d'enfants qui ont bénéficié des services d'un centre de pédiatrie sociale en communauté Mesure de départ : 8 792 enfants en 2018-2019	+ 10 % par rapport à 2018-2019	+ 19 % par rapport à 2018-2019	+ 31 % par rapport à 2018-2019	+ 45 % par rapport à 2018-2019
	Une plus grande accessibilité des services de garde éducatifs à l'enfance	1.4 Améliorer l'adéquation entre l'offre de places en services de garde éducatifs à l'enfance et les besoins des parents	4 Pourcentage de territoires de bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial en situation de déficit de places Mesure de départ : 36 %	35 %	-	25 %	15 %
			5 Taux de réalisation de la création des 15 000 places en CPE ou garderies privées subventionnées annoncées Mesure de départ : 0 % en 2018-2019	5 %	15 %	45 %	90 %

### ENJEU 2 : Une intervention publique adaptée aux réalités familiales

Orientation	Axe	Objectif	Indicateur	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022	Cible 2022-2023
2 Soutenir le développement de milieux de vie et d'environnements favorables à l'épanouissement des familles	Des acteurs mobilisés en faveur des familles	2.1 Soutenir le développement de Politiques familiales municipales	6 Taux de municipalités et de MRC impliquées dans une démarche de PFM Mesure de départ : 74 % en 2018-2019	74 %	74 %	75 %	76 %
		2.2 Favoriser la conciliation famille-travail auprès des organisations et des entreprises partenaires	7 Pourcentage d'augmentation du nombre d'organisations ou d'entreprises qui adhèrent aux mesures soutenues par le Ministère Mesure de départ : 156 organisations et entreprises en 2018-2019	+ 5 % par rapport à 2018-2019	+ 15 % par rapport à 2018-2019	+ 20 % par rapport à 2018-2019	+ 23 % par rapport à 2018-2019
	Des milieux de vie mieux adaptés pour soutenir la participation sociale des enfants handicapés	2.3 Accroître le soutien au bénéfice des enfants handicapés	8 Taux d'augmentation du soutien reçu par les enfants handicapés et leur famille Mesure de départ : 50 358 en 2017-2018	+ 5 % en 2018-2019 par rapport à 2017-2018	+ 10 % en 2019-2020 par rapport à 2017-2018	+ 13 % en 2020-2021 par rapport à 2017-2018	+ 16 % en 2021-2022 par rapport à 2017-2018

### ENJEU 3 : Une organisation performante au service des clientèles

Orientation	Axe	Objectif	Indicateur	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022	Cible 2022-2023
3 Améliorer l'expérience client	Des services de qualité et accessibles	3.1 Augmenter le degré de satisfaction des clientèles à l'égard des services rendus par le Ministère	9 Taux de satisfaction des clientèles envers les services reçus Mesure de départ : 83 % en 2018-2019	83 %	Au moins 80 %	84,5 %	85 %
		3.2 Impliquer la clientèle dans l'amélioration des services offerts en mode numérique	10 Pourcentage des services qui ont été améliorés sur la base de l'expérience client	Plan d'action approuvé	50 %	60 %	75 %



**De :** [Trudelle, Karine](#)  
**A :** [suzie.fournier@sct.gouv.qc.ca](mailto:suzie.fournier@sct.gouv.qc.ca)  
**Objet :** Rencontre de demain - Autre question  
**Date :** 22 septembre 2021 15:37:57  
**Pièces jointes :** [MFA\\_coul\\_gif\\_download\\_63f4000b-05db-4e0e-9225-444c7fbeb2.gif](#)  
[MAMROTPhraseVerte\\_03950c49-d6c9-4bf0-9175-3f306886f9c4.jpg](#)  
[Résultats PS 2020-2021.docx](#)

---



Bonjour Suzie,

Je vais profiter de notre rencontre de demain pour te poser une autre question. Je t'envoie les résultats au regard du PS qui seront inscrits dans le RAG 2020-2021. Compte tenu qu'on n'a pas de cibles 2020-2021 pour l'indicateur 4, j'aimerais savoir si ça nous fait 7 cibles sur 9 d'atteintes ou si vous prévoyez calculer ça autrement.

On aimerait préciser cette information dans nos actualités à l'interne qui accompagneront la diffusion du RAG. Je voudrais être certaine de bien calculer mon taux d'atteinte des cibles afin qu'il ne soit pas différent de la note que vous nous attribuerez.

On s'en reparle demain.

Un gros merci!

Karine Trudelle  
Coordonnatrice de la gestion axée sur les résultats

Direction du bureau de la sous-ministre  
Ministère de la Famille  
425, rue Jacques-Parizeau, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec ) G1R 4Z1  
Tél. : 418 528-7100, poste 82757  
[karine.trudelle@mfa.gouv.qc.ca](mailto:karine.trudelle@mfa.gouv.qc.ca)

**AVIS DE CONFIDENTIALITÉ:** Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous aviser aussitôt. Merci !

## Sommaire des résultats 2020-2021 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2019-2023

### Orientation 1 : Agir tôt et de manière concertée pour donner la chance à tous les enfants de développer leur plein potentiel

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021
1.1 Rehausser la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance	1 Taux de réussite des services de garde éducatifs à l'enfance à l'évaluation de la qualité éducative	77 %	83 % Atteinte
1.2 Diminuer la proportion d'enfants de moins de 5 ans ne fréquentant ni le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance ni le réseau préscolaire	2 Proportion des enfants de 1 à 4 ans qui ne fréquentent ni le réseau des SGEE reconnus ni le réseau préscolaire Mesure de départ : 27 % en 2019-2020	27 % <sup>1</sup>	29 % Non atteinte
1.3 Améliorer l'accès aux centres de pédiatrie sociale en communauté	3 Taux d'augmentation du nombre d'enfants qui ont bénéficié des services d'un centre de pédiatrie sociale en communauté Mesure de départ : 8 792 enfants en 2018-2019	+ 19 % par rapport à 2018-2019	+ 17,9 % Non atteinte
1.4 Améliorer l'adéquation entre l'offre de places en services de garde éducatifs à l'enfance et les besoins des parents	4 Pourcentage de territoires de bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial en situation de déficit de places Mesure de départ : 36 % en 2018-2019	–	–
	5 Taux de réalisation de la création des 15 000 places en CPE ou garderies privées subventionnées annoncées Mesure de départ : 0 % en 2018-2019	15 %	17,1 % Atteinte

1. La cible constitue un plafond. Le résultat visé lui est donc égal ou inférieur.

### Orientation 2 : Soutenir le développement de milieux de vie et d'environnements favorables à l'épanouissement des familles

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021
2.1 Soutenir le développement de politiques familiales municipales	6 Taux de municipalités et de MRC impliquées dans une démarche de PFM Mesure de départ : 74 % en 2018-2019	74 %	74 % Atteinte
2.2 Favoriser la conciliation famille-travail auprès des organisations et des entreprises partenaires	7 Pourcentage d'augmentation du nombre d'organisations ou d'entreprises qui adhèrent aux mesures soutenues par le Ministère Mesure de départ : 156 organisations et entreprises en 2018-2019	+ 15 % par rapport à 2018-2019	+ 35 % Atteinte
2.3 Accroître le soutien au bénéfice des enfants handicapés	8 Taux d'augmentation du soutien reçu par les enfants handicapés et leur famille Mesure de départ : 50 358 soutiens en 2017-2018	+ 10 % en 2019-2020 par rapport à 2017-2018	+ 13 % Atteinte

**Orientation : Consolider la mobilisation du personnel – retirée du Plan stratégique à partir de 2020-2021**

Objectif	Indicateur	Cible 2020-2021	Résultat 2020-2021
Assurer la mobilisation du personnel du Ministère	Taux de mobilisation du personnel Mesure de départ : 79 %	–	–

**Orientation 3 : Améliorer l'expérience client**

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021
3.1 Augmenter le degré de satisfaction des clientèles à l'égard des services rendus par le Ministère	9 Taux de satisfaction des clientèles envers les services reçus Mesure de départ : 83 % en 2018-2019	Au moins 80 %	82 % Atteinte
3.2 Impliquer la clientèle dans l'amélioration des services offerts en mode numérique	10 Pourcentage des services qui ont été améliorés sur la base de l'expérience client	50 %	50 % Atteinte